

Norvège

7. 3,700 enfants autrichiens et allemands ont fait un séjour en Norvège.

Le Comité norvégien, qui a fait preuve ainsi d'une si remarquable activité, annonce qu'il espère encore agir efficacement au cours de l'année 1921.

Pologne

Activité de la Croix-Rouge polonaise en juillet-août 1920.

Pendant la période critique traversée par la Pologne au moment de l'offensive bolchéviste, la Croix-Rouge polonaise a, du 15 juillet au 15 août 1920, procédé à des distributions de vivres et de vêtements aux formations suivantes : 4 trains de ravitaillement, 7 colonnes volantes faisant partie de la Croix-Rouge polonaise, 3 trains sanitaires, 6 hôpitaux établis en province, 4 hôpitaux de campagne, 20 postes de ravitaillement et de pansement, 3 colonnes de désinfection, 6 entrepôts mobiles, 14 régiments et plusieurs autres formations appartenant à l'armée volontaire et aux escadres d'aviation.

Distribution de vivres : sucre, 10,000 kg. ; thé, 250 kg. ; café, 100 kg. ; cacao, 600 kg. ; chocolat, 350 kg. ; farine (froment), 25,000 kg. ; farine (seigle), 10,000 kg. ; gruau, 1,500 kg. ; haricots, 3,000 kg. ; herculo, 1,500 kg. ; conserves (viandes et poissons), 22,000 boîtes ; conserves (légumes), 1,500 boîtes ; soupe et macaroni, 1,500 boîtes ; graisses, 1,000 boîtes ; compotes et marmelades, 750 boîtes ; lait condensé, 700 boîtes ; lait en poudre, 700 kg. ; galettes, 15,000 paquets ; savon, 400 kg. ; sel, 2,000 kg. ; cigarettes, 250,000 pièces. En outre, la Croix-Rouge distribua de moindres quantités pour une somme de 250,000 kg.

En fait de linge, la Croix-Rouge livra les articles suivants : 11,000 caleçons ; 11,000 chemises ; 8,000 paires de chaussettes ;

Pologne

4,000 mouchoirs de poche ; 150 paires de bottes à tiges ; 4,000 draps de lit ; 4,000 taies d'oreillers ; 5,000 essuie-mains ; 1,000 paillasses ; 1,500 couvertures ; différentes pièces de lingerie pour une somme de 500,000 mk. ; 3,000 cadeaux pour les soldats. Plusieurs installations pour hôpitaux, des ustensiles de ménage et des ustensiles sanitaires, des chevaux, des chariots et des attelages, le tout évalué à une somme totale de 5,000,000 mk.

Les hôpitaux militaires et les pharmacies volantes reçurent des médicaments pour la somme totale de 2,145,000 mk.

La Croix-Rouge distribua aux soldats 135,000 paquets individuels.

Siam

Loi sur la Croix-Rouge du Siam et statuts du 21 octobre 1920.

I. *Acte amendant l'acte de la Croix-Rouge du 12 juin 1918* (2463 de l'ère bouddhique) ¹

Au nom de S. M. le roi,

Attendu que, depuis la promulgation de l'acte de la Croix-Rouge (2461), la Société de la Croix-Rouge a progressé et réalisé l'objet pour lequel elle avait été constituée ;

Attendu que le Comité international de la Croix-Rouge à Genève a admis la Société de la Croix-Rouge du Siam comme membre de la Croix-Rouge internationale ;

Attendu qu'il y a lieu d'amender l'acte de la Croix-Rouge de 2461, et de donner à la Société de la Croix-Rouge du Siam le pouvoir de faire et d'émettre des règlements pour le contrôle et la conduite convenables de ses affaires,

Pour ces motifs S. M. a bien voulu ordonner ce qui suit :

1. — Le présent décret constituera « l'Acte amendant l'acte de la Croix-Rouge (2463) ».

¹ Voy. reconnaissance de la Croix-Rouge du Siam, *Bulletin international*, t. LI, 1920, p. 717, et loi du 12 juin 1918, *ibid.*, p. 771.